

## SOMMAIRE

<b>I-PRESENTATION DE MKANSA</b>	2
1.SITUATION GEOGRAPHIQUE :	2
2.DONNEES NATURELLES :	2
3.DONNEES DEMOGRAPHIQUES :	2
4.DONNEES ECONOMIQUES :	3
5.STRUCTURE FONCIERE :	4
6.URBANISATION ET HABITAT :	4
7.LES EQUIPEMENTS:	4
8.PROBLEMATIQUE:	5
<b>II-ORIENTATIONS ET OPTIONS D'AMENAGEMENT</b>	6
1.LA FORME URBAINE:	6
2.L'ARMATURE VIAIRE :	6
3.TYPOLOGIE DU ZONAGE :	7
4.PROJECTION ET REPARTITION DES EQUIPEMENTS :	7
<b>III-PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET SPATIALES A L'HORIZON DE 2019:</b>	7
1-PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON DE 2019:	8
2-PROJECTIONS SPATIALES A L'HORIZON DE 2019:	8
<b>V-OCCUPATION DU SOL</b>	9

## **I- Présentation de Mkansa**

### **1. Situation géographique :**

La commune rurale de **Mkansa** appartient à la province de Taounate et s'étend sur une superficie de 231 Km<sup>2</sup>, Elle est limitée comme suit :

- La C.R de GHOUAZI et la province de SIDI KACEM au Nord ;
- La province de Moulay YACOUB au Sud ;
- La C.R de GHOUAZI, et BNI SNOUSS à l'Est ;
- La province de sidi kacem à l'Ouest.

Le centre de **Mkansa**, chef lieu de la commune se situe sur les route provinciales n°5332 et 5301, l'Ouest de la ville de KARIAT BA MOHAMMED.

### **2. Données naturelles :**

La commune de **Mkansa** se situe à la préface du rif. La nature du sol est caractérisée, en général, par la présence du tirss, hamri et biada, qui est une aubaine pour l'agriculture de la céréale et les légumes et la plantation des arbres productifs. Toutefois, la commune reste exposée à un ensemble de risques naturels, principalement, les inondations et les glissements des terrains qui demeurent une menace persistante pour les constructions et l'infrastructure.

### **3. Données démographiques :**

Selon les résultats de recensements généraux de 1994 et de 2004, la population de la commune rurale de **Mkansa** est connu une évolution positive de 21330 habitants à 22705 habitants soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 0,6%.

Cette évolution positive en termes de Taux d'accroissement annuel moyen est nettement remarquable par rapport aux communes limitrophes qui ont affiché une évolution négative, en particulier la commune de GHOUAZI, BNI SNOUS, MOULAY ABDEKRIM et MOULAY BOUCHTA qui ont enregistré, respectivement, un TAMA de l'ordre de -0.1% pour l'GHOUAZI, 0% pour BNI SNOUS et -0.4% pour les deux autres.

Le nombre de ménages de la commune de Mkansa a enregistré, également une évolution positive. Il est passé à 3495 ménages en 2004 contre 3109 en 1994 soit une évolution de 386 ménages dans l'espace de 10 ans.

#### **4. Données économiques :**

L'activité prédominante dans la commune se manifeste essentiellement dans l'agriculture, ceci se révèle bel et bien par la prépondérance des terrains agricoles et des plantations. En plus de l'exploitation agricole, l'élevage des bovins et des ovins représente une activité économique en plein essor, mais qui reste traditionnel.

Le commerce s'appuie principalement sur les recettes du souk hebdomadaire, ainsi que sur les recettes de quelques unités commerciales consacrées à l'alimentation générale, cafés, boucheries...etc.

Ces constatations sont confirmées par les données du RGPH de 2004, la quasi-totalité de la population active occupée et chômeurs ayant déjà travaillés (soit 7 700 personnes en totalité) est engagée par l'activité agricole. A ce titre, 81.1% de cette population travaille ou déjà travaillée dans ce secteur. Cette situation, explique, en quelque sorte, la vocation agricole de la commune rurale de Mkansa.

Cette constatation est confirmée davantage par la distribution de la population de la commune rurale de Mkansa selon les autres secteurs économiques non agricoles.

Or, l'ensemble des secteurs économiques non agricoles, n'emploie que 18.9% de la population de la commune répartie d'une manière inégale. A cet égard, l'industrie emploie 5.1%, le commerce 4.6%, l'administration 2.8% et les autres secteurs ne dépassent guère une valeur de 2.5% pour atteindre 0.1% en ce qui concerne les activités exercées hors du Maroc.

L'activité agricole demeure, à cet effet, le pilier fondamental de l'économie de la commune rurale de Mkansa tandis que certains autres secteurs tournent autour de cette principale activité, le cas échéant de l'activité industrielle (transformation de certains produits agricoles) qui emploie 5.1% de la population active et chômeurs ayant déjà travaillées.

Il est à souligner, également, la faible participation des activités exercées hors du Maroc dans l'économie locale puisque uniquement 0.1%, soit 8 personnes de l'ensemble de cette population disposent d'une activité hors du Maroc.

L'activité minière est quasiment absente dans la structure de l'économie locale dans la mesure où aucune personne n'est considérée travaillant dans ce secteur selon le RGPH de 2004.

## 5. Structure foncière :

La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés au détriment des terrains domaniaux et communaux.

## 6. Urbanisation et Habitat :

Les constructions au sein de la commune de **Mkansa** sont caractérisées surtout par une structure horizontale, la majorité des constructions ne dépasse pas un seul niveau et deux niveaux au centre de **Mkansa**.

L'habitat dominant au centre est de type moderne. On note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers et d'habitat insalubre, d'où la nécessité des initiatives de restructuration visant la réorganisation, le contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.

## 7. Les équipements:

### a. Equipements et services publics

Le centre de **Mkansa** compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement et de santé sont entre autres représentés mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taounate ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.

### b. Equipements d'infrastructure

Le centre de **Mkansa** dispose d'un réseau d'assainissement mais ne couvre pas la totalité du centre. Les déchets solides se heurtent, à l'absence d'une décharge publique aménagée, ce qui génère des décharges clandestines.

Le taux de branchement en eau potable est de 70 % et au réseau d'électricité est de 90 % au centre de **Mkansa**.

Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire du centre. Seule la route provinciale n°5332 l'artère principale du centre et quelques tronçons à l'intérieur du centre qui sont goudronnés.

## **8. Problématique:**

La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-économiques...etc. elle se résume dans les aspects suivants :

### **Un contexte local et communal marqué par :**

- un climat dominant de caractère méditerranéen ;
- une évolution démographique positive par rapport aux communes limitrophes qui ont affichées une évolution négative ;
- une population jeune ;
- Une prédominance de l'activité agricole ;
- Une prédominance de l'habitat de type rural ;
- Un parc logement qui souffre d'un manque intense de certains équipements de base. Particulièrement, un manque accru d'eau courante et d'électricité ;
- Une cohabitation des ménages très élevée par rapport aux moyennes nationales, régionales et provinciales ;
- Une infrastructure routière très limitée par rapport à l'étendu de la superficie totale de la commune ;
- L'insuffisance en matière de services publics ;
- Une incapacité financière de la commune face aux différentes exigences de développement ;
- L'absence d'assiette foncière de domaine d'Etat privé.

### **Un centre objet de planification affichant :**

- Une évolution démographique positive mais insensible, consolidée par une croissance naturelle faible et une stabilité spatiale de la population;
- Une structure démographique jeune ;
- Un niveau d'instruction de la population fortement contrasté ;

- Une typologie d'habitat prédominée essentiellement par l'habitat rural en pisé, l'héritage des modes et formes locaux de construire et de l'habitat de type maison marocaine qui traduit les transformations et mutations du tissu urbanistique du centre ;
- La prédominance de l'accès à la propriété de logement ;
- L'existence de 3 opérations de redressement urbanistique au cœur du centre ;
- Une production de logement lente ;
- Un sous-équipement du centre ;
- Une absence d'une trame viaire bien adaptée ;
- Un taux d'exécution très faible des deux PDAR du centre

## ***II- Orientations et options d'aménagement***

La variante d'aménagement retenue englobe les options suivantes :

### ***1. La Forme Urbaine:***

Pour l'aménagement du centre, il est recommandé d'opter pour un document dont l'objectif ultime est:

- Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que le respect des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.

-L'adoption du redressement urbanistique en vue de restructurer l'habitat irrégulier et d'intégrer sa population dans le tissu social et économique.

-L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à l'élimination de la dispersion de l'habitat.

### ***2. L'armature viaire :***

La maîtrise de la mobilité est un facteur primordial pour tout projet de développement urbain. Partant de ce constat, l'organisation des différents déplacements urbains dans le centre est régie par les principes d'aménagements suivants :

- La hiérarchisation des voies : une structure viaire solide qui permet d'une part la fluidité des différents déplacements urbains (Personnes et marchandises) par le biais

d'articulations judicieuses; et assure d'autre part l'accessibilité aux différentes zones projetées,

- L'intégration dans le site naturel et dans le « tissu urbain » existant en respectant les différentes composantes qui suivent:
  - ☒ La topographie du site ;
  - ☒ Les chemins piétons appropriés par les habitants ;
  - ☒ Le cadre bâti existant ;
  - ☒ Les propriétés foncières ;
  - ☒ Les terrains agricoles.

### ***3. Typologie du zonage :***

L'affectation des zones respecte les critères suivants :

- Renforcer le noyau urbain le long de l'axe de la route provinciale n°5332 et la route provinciale n°5301 ;
- Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;
- Affecter en zones à restructurer les poches d'habitat irrégulier en vue d'asseoir une assise réglementaire de gestion;

### ***4. Projection et répartition des équipements :***

Le choix de l'emplacement des équipements projetés répond aux critères suivants :

- La concertation avec les autres partenaires;
- La création d'un centre urbain répondant aux besoins de la population projetée et capable d'exercer une attraction au sein de la commune ;
- La création d'un noyau urbain en zone habitat à faible densité pouvant exercer une attraction sur la population de la ville ;

### ***III- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2019:***

L'élaboration d'un plan d'aménagement sectoriel découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement du centre ***Mkansa*** ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé

autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.

- Le centre est traversé par la route provinciale n°5332, la quel assure sa liaison avec la route nationale n°13 et le reste du territoire national. ;
- Le centre recèle des potentialités agricoles considérables et un paysage naturel remarquable ;
- Il regorge plusieurs équipements de proximité qui desservent la population de la commune de **Mkansa**.

### **1-Projections démographiques à l'horizon de 2019:**

Les projections de la population du centre de **Mkansa** sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 0,053% pour le centre de Mkansa et 0.6% en ce qui concerne la population de la commune enregistré dans entre 1994 et 2004, ainsi qu'une taille moyenne des ménages égale à 5.9.

		2009	2011	2013	2015	2017	2019
centre	population	2107	2132	2158	2184	2210	2237
	ménages	359	361	366	370	375	379

### **2-Projections spatiales à l'horizon de 2019:**

	projection des normes			A créer	
	seuil population	nombre	existant	nombre	Superficie en m <sup>2</sup>
équipements					
Ecole primaire	1/8000	1	1	1	4645
Collège	1/16000	1	1	--	
Lycée	1/32000	1		1	7543
Siège de la commune	--	--	1	--	
Caïdat	--	--	1	1	772
Poste	--	--	1	--	
Gendarmerie royale	--	--		1	5074
Tribunal	--	--		1	2220
Centre agricole	--	--	1	--	
CSCA	--	--	1	--	
Maison de jeunes	1/20000	--		1	2380
Foyer féminin	1/20000	--	1	--	
Terrains de sport	1/20000	--		1	5359
Dar Taliba	--	--	1	--	
Dar Talib	--	--		1	2141
Mosquée de quartier	--	--	2	--	
Masquée de vendredi	--	--	1	--	580
Espace vert	--	--	--	5	13665
Places	--	--	1	5	16803
Halte routière	--	--		1	4039
Souk	--	--	1	--	22847

## V-Occupation du sol

### 1) Equipements

#### 1) Santé

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
s	Centre de santé	744	existant

#### 2) Enseignement

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
EP1	Ecole primaire	9060	existante
EP2	Ecole primaire	4641	A créer
EC1	Collège	8495	existant
EL	Lycée	30642	A créer
I	centre de formation professionnelle	6381	A créer

#### 3) Administrations

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
A1	Siège de la commune	850	Existant
A2	Siège du caïdat	772	A créer
A3	Centre de travaux agricole	2808	Existante
A4	Tribunal	2220	A créer
A5	Gendarmerie royale	5000	A créer
A6	Centre culturel	6469	A créer
A7	Complexe administratif	13038	A créer
A8	Forces auxiliaires	2320	A créer
A9	Château d'eaux	527	Existant
A10	Pylône IAM	287	Existant
A11	cabinet vétérinaire	232	Existant
A12	Logement médecin	190	Existant

#### 4) Equipements sociaux

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
SC1	Maison de jeunes	708	A créer
SC2	Dar Talib	2141	A créer
SC3	Dar Taliba	4680	existante
SC4	Médiathèque	3400	A créer
SC5	Foyer féminin	468	existante
SP	Equipement sportif	5360	A créer

#### 5) Transport

Equipement	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
HR	Halte routière	5611	A créer

#### 6) Culte

Equipement	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
M1	Mosquée	509	Existante
M2	Mosquée	234	Existante
M3	Mosquée de vendredi	1147	A créer
M4	Mosquée de vendredi	1220	A créer
C1	cimetière	2537	A aménager
C2	cimetière	2174	A aménager

## 2) Zones d'habitation et d'économie

Zonage	Dénomination	Total (ha)
HE	Zone d'habitat économique continu	19.82
D	Zone villa isolée à deux niveaux	7.09
B	Zone immeuble	8.85
HAR	Zone d'habitat a restructurer	6.60
ZA	Zone d'activités	2.7
ZR	Zone récréative	1.66

---

<b>SK</b>	Souk hebdomadaire	2.7
-----------	-------------------	-----

### 3) *Zone Agricoles*

<b>Zonage</b>	<b>Dénomination</b>	<b>Superficie (ha)</b>
<b>RA</b>	Zone Agricole	83.95
<b>RB</b>	Zone boisement	32.95

### 4) *Zone interdite à la construction*

<b>Zonage</b>	<b>Dénomination</b>	<b>Superficie (ha)</b>
<b>ZNA</b>	Zone non-aédificandi	35.67